



## Compte-rendu de l'Instance Participative **Mardi 21 mars 2023 de 17h00 à 19h00**

### Personnes présentes

Mme Magali Peyron, directrice d'établissement

### Maîtresses adjointes

Mme Maud Decrey Ecuillon, école Adrien-Jeandin

Mme Michaela Guibbaud, école Bois-des-Arts

### Enseignant-e-s

Mme Tania Abu Laban, Mme Marie-Pierre Duceau-Clertant, école Bois-des-Arts

M. Julien Ochsner, école Adrien-Jeandin

Mme Alexandra Carrel, enseignante spécialisée détachée en milieu scolaire régulier

M. Thomas Mendola, éducateur scolaire

Mme Laura Berigaud, responsable secteur parascolaire

Mme Juliette Alix, TSHM

Mme Anaï Ledermann, responsable ludothèques

M. Marc Kilcher, conseiller administratif en charge des écoles

### Parents d'élèves – APET

Mmes Sana Ben Harzallah, Aviva Bourezg Veron, NGane Grandjean et Souad Lahtani

### Absentes excusées

Mme Stephane Guerrero, enseignante

Mme Bernadette Amevor, parent d'élève

Mme Corinne Barreau, infirmière scolaire

---

## **1. Points sur la rentrée 2023**

### Effectifs des futurs élèves de 1P pour la R23 :

Bois-des-Arts : 2 volées de 1P, 39 élèves à accueillir.

Adrien-Jeandin : 2 volées de 1P, 43 élèves à accueillir.

### A la rentrée R23,

- Pas de changement pour Bois-des-Arts : 11 classes prévues
- Ouverture d'une 17ème classe à Adrien-Jeandin. Se pose la question d'un 17ème local classe encore à trouver.

### Elèves à besoin spécifiques :

A la rentrée, 2 enfants porteurs d'un TSA seront scolarisés à plein temps à l'école Adrien-Jeandin accompagnés chacun d'un psychologue à plein temps. Un travail important de réseau est d'ores et déjà engagé avec les parents et l'équipe thérapeutique.

### Elèves de Clair-Val – Avenue de Thônex 17B / C

Les élèves qui habitent nouvellement les immeubles du quartier de Clair-Val - Avenue de Thônex 17B/C, doivent être scolarisés à l'école de Bois-des-Arts, école de rattachement. Des dérogations sont en cours pour les élèves ayant commencé leur scolarité à Adrien-Jeandin et souhaitant y rester. Les décisions seront prises en fonction des effectifs.

## **2. Projet "Bientôt à l'école", en lien avec le service de la cohésion sociale de la commune**

Ce projet offre l'opportunité de mieux préparer les familles à l'entrée en scolarité de leur enfant, en leur proposant des ateliers "langages", "motricité", "contes et jeux", "soutien à la parentalité".

Deux rencontres "parents des futurs 1P/écoles" seront organisées par l'Etablissement scolaire, le mardi 30 mai à Adrien-Jeandin et le jeudi 1<sup>er</sup> juin à Bois-des-Arts, de 16h30 à 19h30.

L'équipe de direction, les enseignants, l'équipe pluridisciplinaire, les parents d'élèves délégués de l'APET, la ludothèque et le service de la cohésion sociale seront mobilisées lors de ces deux soirées pour présenter l'école, échanger, répondre aux questions...

## **3. Appel à volontariat de parents d'élèves bénévoles, en janvier 2023**

L'appel à volontariat de parents d'élèves bénévoles lancé début janvier a permis le recrutement de six nouveaux parents.

Le faible retour de réponses positives sur un total de presque 600 élèves nous interroge.

- *Comment associer davantage les parents à la vie scolaire ?*

### **Propositions**

- Préparer une action de communication qui permettrait de rendre plus visible le nom des parents d'élèves délégués et engagés dans l'Instance participative afin qu'ils soient reconnus et visibilisés comme personnes ressources et personnes relais.
- Proposer un stand aux parents d'élèves délégués lors des réunions des parents, des fêtes d'école et des spectacles.
- Proposer de courtes mais régulières visites d'école, des couloirs et des classes aux parents d'élèves, leur permettant de découvrir avec leur enfant, les expositions et bricolages réalisés en classe mais aussi de s'approprier les lieux dans lesquels leur enfant évolue au quotidien.

## **4. Point de situation d'Anaï Ledermann concernant les deux ludothèques**

- Faible fréquentation des familles du quartier à la ludothèque de Bois-des-Arts en comparaison avec les autres ludothèques de la commune.
- Le réseau ELPE (soutien en logopédie, pour les enfants de – de 4 ans) fait le même constat sur le quartier de Bois-des-Arts.
- Calcul de la fréquentation :
  - Sur l'année 2022 : Bois-des-Arts 2662 /Adrien-Jeandin 7335/ Belle Terre 7521
  - Entre janvier et mars 2023 : Bois-des-Arts 1100 / Adrien-Jeandin 2000 / Belle Terre 2800
- 17 institutions fréquentent les ludothèques communales.
- Ouverture des ludothèques : 93h au total dont 40h dédiées au public.
- Préparation en cours d'un flyer en multi langue à destination des familles.
- Les ludothèques sont ouvertes :
  - un samedi sur deux à Bois-des-Arts et à Adrien-Jeandin
  - aux vacances d'octobre et sur la 2<sup>ème</sup> semaine de Pâques. Horaires spécifiques.

## **5. Point de situation de Juliette Alix pour les Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM)**

- Les jeunes accueillis ont entre 11 et 15 ans. Il y a beaucoup de demandes d'enfants plus jeunes mais ils ne sont pas acceptés.
- Accueil dans l'enceinte de l'école de Bois des arts, **les vendredis** de :
  - 18h00 à 20h00** : Accueil dans le **Bât 26** pour les jeunes en âge du Cycle d'orientation.
  - 20h00 à 22h00** : **à partir de 11 ans, à l'école du Bois-des-Arts** :
    - **Salle de gymnastique** « Sports pour tous » : Futsal
    - **Et en salle de rythmique** : activités proposées plutôt à un public filles.

## **6. Point de situation de Laura Berigaud autour du parascolaire et du Bonhomme Hiver**

- Un partenariat s'est engagé entre les parascolaires d'Adrien-Jeandin/Bois-des-Arts et la Maison de Quartier autour de la fabrication du Bonhomme Hiver et la préparation de la fête prévue vendredi 24 mars prochain, dès 16h30.
- Certains jours, entre 16h00 et 18h00, des élèves de Bois-des-Arts sont montés à Adrien-Jeandin pour partager cette activité artistique. Si cette rencontre a pu être difficile au départ, elle s'est améliorée par la suite et cela a permis de créer du lien.
- La mobilisation des parents autour de l'événement du Bonhomme Hiver est peu importante à J-3 jours.
- L'APET a également été approchée pour maquiller les enfants ce soir-là.
- L'animation prévue autour du Bonhomme Hiver sera dépendante de la météo.
- Marc Kilcher regrette qu'aucune communication relative au Bonhomme hiver de Thônex n'ait été diffusée aux élèves, alors que ces derniers ont reçu un flyer de la commune de Chêne-Bourg, annonçant un évènement similaire.

Magali Peyron précise que toutes les propositions de spectacles faisant l'objet de flyers remis aux écoles pour distribution aux familles, sont diffusées afin de favoriser l'ouverture culturelle. Dans le cas du Bonhomme Hiver thônésien, l'Etablissement scolaire n'a reçu aucune communication concernant cet événement. Cela sera remonté à la Maison de Quartier.

- Fort de cette expérience, les membres de l'instance participative décident de rajouter la Maison de Quartier comme "invité permanent" à ses prochaines séances.

## **7. Point de situation sur les fêtes d'école passées et à venir :**

### **Retour sur la fête de l'Escalade d'Adrien-Jeandin qui s'est déroulée le lundi 12 décembre 2022.**

- En journée : découpage des légumes de la soupe en parrainage, moments de chants, grand défilé de déguisements, fabrication de décorations pour la soirée, marmite en chocolat cassée dans chaque classe.
- En soirée : grand picoulet et chants, puis soupe et vente de pain-fromage, buvette.
- Pré-ventes organisées avant la fête. Installation des tables au sous-sol.
- Forte participation des familles.
- L'équipe pédagogique a été extrêmement satisfaite de cette fête. Le bilan est très positif. Quelques petits points seront à améliorer notamment concernant l'organisation de l'espace ventes pour fluidifier les temps d'attente et l'installation d'un nombre plus conséquent de tables à l'intérieur de l'école afin de permettre à plus de familles de passer ce moment convivial au chaud. Pour info : les 5 écoles de la commune ont fêté l'Escalade le même jour et il a fallu se partager le mobilier/matériel communal.

### **Présentation de la fête d'école de Bois-des-Arts, le 8 juin 2023**

- ➔ Cette fête nous offrira l'occasion de vivre et partager un moment convivial et festif, entre élèves, familles, équipe pédagogique et tous les partenaires de l'école.
- ➔ L'équipe pédagogique ne souhaite pas gérer la vente de repas chaud et propose aux familles de partager leur pique-nique sur place.
- ➔ L'équipe enseignante prend en charge la vente la buvette et la vente des desserts.
- ➔ Les élèves ont voté, en conseil d'école pour "une fête avec de la musique". Il y aura donc une disco et flash mob.
- ➔ Des activités seront proposées et animées par l'équipe enseignante, la ludothèque, l'APET, le Giap, les TSHM.

### **8. Le Festival "Thônex Sud danse et chante" les 19, 20 et 22 juin 2023**

L'Établissement Bois-des-Arts/Adrien-Jeandin organise ce Festival qui sera composé de trois grands spectacles de danse, chorale et orchestres, à la salle des fêtes de Thônex.

- ➔ Les 3P-4P + les Orchestres en classe 8P le lundi 19 juin au soir.
- ➔ Les 1P-2P le mardi 20 juin au soir
- ➔ Les 5P-6P + les Orchestres en classe 7P le jeudi 22 juin au soir.

L'APET pourrait être présente lors de ces concerts en tenant un stand "information".

### **9. Point de situation autour de la Semaine sans écran co-géré par l'APET**

Elle se déroulera du 8 au 14 mai 2023 en collaboration avec la Maison de Quartier. Toutes les activités auront lieu à la Maison de Quartier ou en partenariat avec elle.

Le projet est en cours de réalisation.

### **10. L'APET présente sa sortie annuelle à destination des élèves de 5P de la commune**

- ➔ Vendredi 23 juin : sortie nature organisée en partenariat avec Pronatura.
- ➔ Il y a chaque année de plus en plus d'élèves. Avec l'école de Belle-terre en plus, il faudra envisager cette sortie sur deux jours distincts, un par Etablissement scolaire.
- ➔ Remarque des titulaires de 5P : cette sortie très prisée de tous arrive néanmoins en fin d'année scolaire, surchargée de courses d'école et de spectacles. Souhait des enseignants que cette sortie soit avancée dans l'année scolaire, idéalement tout début mai.
- ➔ L'APET entend la demande mais souligne qu'il n'est pas du tout facile de trouver un prestataire et des dates capables d'accueillir autant d'élèves.

**Mme Magali Peyron remercie chaleureusement la participation active et constructive de tous les membres de l'instance participative et clôture la séance à 19h.**